

25 MARS 2025

434

La Présidente

Saint-Ouen-sur-Seine, le 19 MARS 2025

Réf : D25-CRIDF-000914

**Dossier suivi par :**

Elsa FAYDIT, chargée de mission Parcs naturels régionaux

Service ruralité et bioéconomie

[elsa.faydit@iledefrance.fr](mailto:elsa.faydit@iledefrance.fr)

**Objet : Révision de la Charte du Parc naturel régional du Vexin français : mise à disposition du rapport et des conclusions de la commission d'enquête publique**

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L333-1 du Code de l'environnement, la charte du Parc naturel régional du Vexin français, arrivée à son terme, est en cours de révision.

Le projet de charte révisée pour une durée de 15 ans, élaboré par le syndicat mixte du parc, sous le pilotage de la Région, a été soumis à une enquête publique du 30 septembre au 15 novembre dernier.

Votre commune a été lieu d'enquête et je tiens à vous remercier de l'attention que vous avez accordé à l'organisation de cette étape essentielle de la consultation du public.

La commission d'enquête a rendu son avis final le 13 janvier dernier.

Conformément à l'article R123-21 du Code de l'environnement, je vous prie de bien vouloir mettre à disposition du public jusqu'au 15 novembre 2025, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête, joints au présent courrier. Je vous invite également à relayer ces documents sur le site de votre collectivité, depuis les sites suivants :

- Site du Parc naturel régional du Vexin français : [Contributions et documentation - Révision de la Charte - Parc naturel régional du Vexin français](#)
- Site de la Région Île-de-France : [Enquête publique Parc naturel régional du Vexin français : avis et conclusions de la Commission | Région Île-de-France](#)
- Site du registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registre-numerique.fr/revision-charte-pnr-vexin>

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma très haute considération.



**Valérie PÉCRESSE**

Annexe : liste des destinataires